



Conseil des tribunaux administratifs canadiens

24^e CONGRÈS ANNUEL

La diversité : au service d'une population plurielle



PROGRAMME

(Révision - le 3 juin 2008)

Hilton Lac Leamy
du 25 au 27 juin 2008 Gatineau, Quebec

Coprésidents du congrès

Brian Goodman
Président, Commission de
l'immigration et du statut
de réfugié du Canada

Jean-François Martel
Commissaire, Commission
des lésions professionnelles
du Québec

Faits saillants du congrès

- Quatre séances plénières
- Six tables rondes sectorielles
- Onze ateliers simultanés
- Plusieurs occasions de réseauter
- Réception du président, le 25 juin
- Banquet, le 26 juin

- Journée de formation pré-congrès
La médiation et la conciliation judiciaire
Le mercredi 25 juin

(Also available in English)

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT en ligne au : www.ccat-ctac.org



BIENVENUE AU 24^e CONGRÈS ANNUEL DU CTAC

Le 4 avril 2008

Nous nous réjouissons déjà de la perspective de vous accueillir au 24^e Congrès annuel du Conseil des tribunaux administratifs canadiens (CTAC), qui se tiendra en juin à Gatineau, au Québec. Ce congrès, qui a pour thème « La diversité : au service d'une population plurielle » sera l'occasion d'examiner la question de la diversité dans la plus large perspective possible, notamment en explorant les défis auxquels nous sommes confrontés et les pratiques optimales applicables aux tribunaux administratifs dans le contexte de l'hétérogénéité de plus en plus marquée de la population.

Les besoins et les attentes des participants — ceux des parties, des intervenants, des membres ou des employés — ont changé et vont continuer à évoluer. À l'instar d'autres institutions publiques, les tribunaux administratifs doivent relever les défis de n'exclure personne et de traiter tous les justiciables avec efficacité et équité. Ainsi, et ainsi seulement, pourront-ils donner à tous ceux et celles qui se présentent devant eux la garantie qu'ils dispensent une justice équitable, rapide et accessible.

Les séances du Congrès aborderont une large gamme des sujets tels que la compétence culturelle, la communication transculturelle et les pratiques d'accommodement, le recrutement des membres des tribunaux, les problèmes de santé mentale des parties, le concept de la personne raisonnable et l'accès à la justice.

Venez renouer avec d'anciens amis et collègues et à en rencontrer de nouveaux dans le décor majestueux d'un superbe site planté au bord d'un lac et offrant toutes les attractions de la ville d'Ottawa, et ce, à quelques kilomètres seulement du merveilleux Parc de la Gatineau.

Au plaisir de vous revoir dans les derniers jours de juin!

Les coprésidents du Congrès 2008,

Brian Goodman Jean-François Martel

JOURNÉE DE FORMATION PRÉ-CONGRÈS MERCREDI 25 JUIN 2008

ATELIER AVANCÉ DE FORMATION SUR LA MÉDIATION ET LA CONCILIATION JUDICIAIRE

Cet atelier d'un jour a été conçu pour donner aux participants une véritable expérience pratique. Vous apprendrez à appliquer les techniques de médiation et de conciliation judiciaire dans le cadre de règlement des conflits d'un tribunal. Pour commencer, un panel d'experts discutera avec vous de l'éventail des techniques existantes, de la façon de préparer les discussions, de créer un cadre confortable et des considérations éthiques dans l'application de la conciliation judiciaire. Puis, les experts se prêteront à des jeux de rôles pour illustrer l'application des méthodes évoquées. Dans l'après-midi, les participants auront l'occasion d'appliquer les techniques d'intervention et de réfléchir sur le sujet, tout en effectuant, à leur tour, des exercices de simulation de rôles.

Présentatrice :

Hélène de Kovachich, *présidente, Tribunal administratif du Québec*

Facilitateurs :

Dominique Bourcheix, *avocate et médiatrice, Montréal*

Danielle Dumont, *régisseuse, Régie du Logement du Québec*

Claude Jacques, *avocat général et dirigeant du service des modes alternatifs de règlement des conflits, Office des transports du Canada*

William Jackson, *spécialiste en relations de travail, Toronto*

Caroline Rowan, *vice-présidente, Commission des relations de travail de l'Ontario*

Mary-Anne McKellar, *vice-présidente, Tribunal de l'équité salariale de l'Ontario*

Sophie Mireault, *commissaire adjointe, Commissaire de l'industrie de la construction, Montréal*

Emilia Péch, *conseillère juridique, Service de prévention et de règlement des différends, Ministère de la Justice, Ottawa*

David Wright, *médiateur, Commission de la location immobilière de l'Ontario*

8 h – INSCRIPTION

(Petit-déjeuner continental offert aux participants)

9 h – MOT DE BIENVENUE

Linda Gehrke, *vice-présidente, Comité du perfectionnement professionnel du CTAC et vice-présidente, Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail de l'Ontario*

9 h 05 à midi – 1^{ère} PARTIE DE L'ATELIER

Présentations des techniques par un panel d'experts et jeux de rôles

10 h 15 – PAUSE (avec rafraîchissements)

12 h – DÉJEUNER DE TRAVAIL

13 h à 17 h 15

2^e PARTIE DE L'ATELIER

Jeux de rôles par les participants

1 atelier donné en français

3 ateliers donnés en anglais

**MERCREDI 25 JUIN 2008** (suite)

Journée de formation pré-congrès

15 h 15

PAUSE (avec rafraîchissements)

17 h 15

FIN DE LA JOURNÉE DE FORMATION

****Nota : L'inscription est limitée à 100 participants.****MERCREDI 25 JUIN 2008**

16 h

**INSCRIPTION DES PARTICIPANTS
AU CONGRÈS**

17 h 30 – 19 h

RÉCEPTION DU PRÉSIDENT**JEUDI 26 JUIN 2008**

8 h – 18 h

INSCRIPTION DES PARTICIPANTS

8 h

PETIT-DÉJEUNER CONTINENTAL

9 h

MOT DE BIENVENUE

Paul M. LeBreton, *président, Conseil des tribunaux administratifs canadiens et président, Tribunal d'appel, Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail du Nouveau-Brunswick*

9 h 05

SÉANCE PLÉNIÈRE

La justice dans une société plurielle
La fibre culturelle du Canada s'est profondément modifiée au cours des trente dernières années. L'évolution des profils de l'immigration, la mondialisation des réseaux de communication et la promotion du multiculturalisme ont, en tant que valeurs

canadiennes de base, transformé la perception que nous avons de nous-mêmes et du monde qui nous entoure. Cette évolution a forcé les tribunaux administratifs à faire de leur mieux pour respecter en toutes circonstances la grande diversité, caractéristique de la société canadienne et offrir un accès facile à tous les Canadiens et à toutes les Canadiennes. Nous examinerons dans cette séance l'importance de l'accessibilité du système de justice administrative dans une société plurielle et juste.

Conférencier :

L'honorable Pierre Duchesne, *Lieutenant-gouverneur du Québec*

Animateurs :

Brian Goodman et Jean-François Martel, *Coprésidents du congrès*

10 h

PAUSE (avec rafraîchissements)

10 h 15

TABLES RONDES SECTORIELLES

Chacune des tables rondes réunira des représentants des diverses régions du pays pour discuter des questions du jour et explorer les défis que nous devons relever dans les divers domaines de la résolution des conflits.

1. Droits de la personne
Facilitatrice : Heather MacNaughton, *présidente, Tribunal des droits de la personne, C.-B.*
2. Relations de travail et emploi
Facilitatrice : Beth Bilson, *professeure, Faculté de droit, Université de la Saskatchewan*
3. Lésions professionnelles
Facilitatrice : Louanne Labelle, *Chair, Workers' Compensation Appeals Tribunal, Nova Scotia*
4. L'immigration, le statut de réfugié et la citoyenneté
Facilitateur : Ken Sandhu, *vice-président, Section de la protection des réfugiés, Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada*
5. Réglementation économique
Facilitateur : James Ogilvy, *membre, Tribunal canadien du commerce extérieur*
6. Logement locatif
Facilitateurs : Lilian Ma, *présidente, Commission de la location immobilière de l'Ontario* et Luc Harvey, *président, Régie du logement du Québec*

12 h 15

DÉJEUNER et ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ANNUELLE DES MEMBRES DU CTAC

14 h – 14 h 45

SÉANCE PLÉNIÈRE

Compétence culturelle – 1^{ère} partie

Qu'est-ce que la culture et en quoi influence-t-elle le décideur et le témoin? Le professeur David Thomas, de l'Université Simon Fraser à Vancouver, est un des

**JEUDI 26 JUIN 2008** (suite)

chefs de file du milieu universitaire dans les questions touchant « l'intelligence culturelle », en particulier en ce qui a trait aux interactions dans les domaines des affaires et de la gestion. Mais ses approches en matière de formation et de quantification de l'intelligence culturelle comportent divers aspects qui s'appliquent aux fonctions des membres des tribunaux. L'approche du professeur Thomas comporte trois volets : l'apprentissage des principes fondamentaux des interactions interculturelles; la pratique de l'attention au nouvel environnement culturel et le développement de comportements susceptibles d'être adaptés à différentes situations.

Conférencier :

David C. Thomas, *Professor of International Management, Segal Graduate School of Business, Simon Fraser University, Vancouver*

Animateur :

Brian Goodman, *président, Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada*

14 h 45

PAUSE (avec rafraîchissements)

15 h – 17 h

ATELIERS SIMULTANÉS**7. Recrutement de membres de tribunaux : la diversité du processus de nomination**

Cette séance fournit des renseignements précieux sur le déroulement du processus de nomination dans diverses régions. Venez écouter un panel d'éminentes conférencières venues des gouvernements fédéral et provinciaux exposer la gestion du processus de nomination aux tribunaux et partager avec vous des idées qui alimenteront votre réflexion quand vous serez de retour à votre propre tribunal.

Conférencières :

Cathy Hawara, *directrice, Nominations par le gouverneur en conseil, Bureau du Conseil privé, Ottawa*

Laurette Laurin, *Secrétariat aux emplois supérieurs, Ministère du Conseil exécutif, Gouvernement du Québec*

Debra Roberts, *sous-chef de cabinet, Ressources humaines et secrétariat des nominations, Ontario*

Animateur :

Gary Stanley, *président, Commission des transports routiers de l'Ontario*

8. Compétence culturelle – 2^e partie

Les membres des tribunaux doivent posséder certaines compétences de base, et la capacité de traiter avec des parties issues d'horizons culturels très diversifiés est une compétence très importante pour un grand nombre de tribunaux. Que signifie l'expression « compétence culturelle »? Comment faites-vous pour la déceler dans

le processus de sélection d'un membre et comment évaluez-vous cet élément en faisant vos évaluations périodiques du rendement? Cet atelier vous montrera comment aller au-delà des indicateurs simplistes du genre « pas de plaintes » et comment élaborer des indicateurs plus complexes.

Conférenciers :

Myriam Jézéquel, *chercheuse indépendante et spécialiste des questions ethnoculturelles, Montréal*
Anne Saris, *professeure au Département des sciences juridiques de l'UQAM*

Michael Gottheil, *président, Tribunal des droits de la personne de l'Ontario*

Animateur :

David C. Thomas, *Professor of International Management, Segal Graduate School of Business, Simon Fraser University, Vancouver*

9. Le monde judiciaire à l'avant-garde?

Au cours des dernières années, les acteurs du monde judiciaire sont à inventer de nouvelles façons de dispenser la justice. Leurs orientations et leurs actions en matière d'accessibilité et de l'efficacité rejoignent les préoccupations des tribunaux administratifs. Cet atelier est une rare occasion pour vous de découvrir une nouvelle source d'inspiration dans l'administration efficiente de la justice.

Conférenciers :

The Honourable Brian K. O'Ferrall, *Alberta Provincial Court, Civil Division, Calgary*

David Merner, *Director, Dispute Resolution Office, Department of Justice, Government of BC*

Animatrice :

Michèle Juteau, *commissaire, Commission des lésions professionnelles du Québec*

10. Santé mentale

Dans le cours de son existence, un Canadien sur cinq aura un grave problème de maladie mentale et un grand nombre d'entre eux porteront longtemps les stigmates de cette épreuve, ce qui est une cause de discrimination. Les tribunaux étant souvent un lieu d'interaction entre la santé mentale et la loi, que faisons-nous pour assurer le respect des droits et de la dignité de ceux et celles qui souffrent d'une maladie mentale? Comment pouvons-nous améliorer nos façons de faire?

Conférenciers :

L'honorable Edward F. Ormston, *président, Commission du consentement et de la capacité, Ontario*

Andy Cox, *Mental Health Advocate (Children and Youth) IWK Health Centre, Halifax, Nova Scotia*
Jean-Pierre Ménard, *Ménard Martin, Avocats, Montréal*

Animateur : Murray Chitra, *président, Commission civile des services policiers de l'Ontario*

18 h 30 – 21 h

RÉCEPTION, BANQUET & SPECTACLE

**VENDREDI 27 JUIN 2008**

8 h – 15 h 30

INSCRIPTION

8 h

PETIT-DÉJEUNER CONTINENTAL

9 h

SÉANCE PLÉNIÈRE

L'accès à la justice dans le contexte d'une société plurielle

La diversité culturelle, religieuse et linguistique, ainsi que les écarts économiques et technologiques posent des défis à l'administration de la justice. Comment résoudre les conflits de libertés et de droits fondamentaux et comment faciliter l'accessibilité à la justice en simplifiant les règles du jeu par des mesures innovantes.

Conférenciers :

L'honorable J. J. Michel Robert, *juge en chef, Cour d'appel du Québec*L'honorable Laura B. Gerow, *juge, Cour Suprême, Colombie-Britannique*L'honorable Allan Lutfy, *juge en chef, Cour fédérale du Canada*

Animatrice :

Odette Laverdière, *vice-présidente, Tribunal administratif du Québec*

10 h 30

PAUSE (avec rafraîchissements)

10 h 45

ATELIERS SIMULTANÉS

11. Le rôle du personnel face à la diversité

Quels sont les défis auxquels sont confrontés les employés des tribunaux dans le contexte de la diversité de la population canadienne? Certains des défis sont assez simples, par exemple la nécessité d'aider une personne dont la langue première n'est pas le français ou l'anglais ou d'éliminer dans les installations d'un tribunal tous les obstacles aux déplacements de personnes ayant une incapacité physique. Le personnel des tribunaux a déjà l'habitude de ces problèmes et leur a déjà trouvé des solutions acceptables. Mais il y a depuis un certain temps des défis autrement plus complexes. Cette séance a pour but d'en identifier quelques-uns et d'examiner les solutions ou approches possibles à ce sujet.

Conférenciers :

Judith Malka, *Directrice adjointe, Section des agents du tribunal, Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada*Jill Mason, *Director and Secretary to the Boards, Surface Rights Board and Land Compensation Board, Alberta Sustainable Resource Development*

Animateur :

Gilbert Van Nes, *General Counsel and Settlement Officer, Environmental Appeals Board, Edmonton***12. Les pour et les contre des modèles accusatoire et inquisitoire d'arbitrage**

Trois panélistes expérimentés discuteront des méthodes de résolution des conflits dans les tribunaux administratifs, notamment le mode accusatoire, le mode inquisitoire et diverses variantes des deux. Ils examineront également des suggestions pratiques faites au sujet de la très nécessaire réforme du système des audiences dans le contentieux administratif. Conçue pour promouvoir la réflexion, cette séance portera principalement sur les défis et les stratégies de modernisation des tribunaux, ainsi que sur l'adoption de nouveaux modes de résolution des conflits.

Conférenciers :

Shari Stein, *vice-présidente, Section d'appel de l'immigration, Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada*Kaye Joachim, *vice-présidente, Tribunal des droits de la personne de l'Ontario*Mary Anne McKellar, *vice-présidente, Commission des relations de travail de l'Ontario*

Animatrice :

Louanne Labelle, *Chair, Workers' Compensation Appeals Tribunal, Halifax, Nova Scotia***13. Concept de la personne raisonnable**

Nous avons fait bien du chemin depuis l'homme sur l'omnibus de Clapham ou le bon père de famille. Mais, la personne raisonnable a-t-elle changé en cours de route? La personne raisonnable d'aujourd'hui est-elle l'homme raisonnable du passé? Le creuset de l'Occident a-t-il métamorphosé le bon père de famille au point d'en faire un être méconnaissable? Ou le milieu juridique canadien a-t-il créé une telle pléthore de personnes raisonnables qu'il n'y en a maintenant pas deux qui se ressemblent? Quelles sont les caractéristiques des personnes raisonnables et est-ce qu'elles varient d'un échantillon à l'autre? Venez explorer ces questions, ainsi que certaines autres au cours de la séance interactive.

Conférenciers :

L'honorable Juanita Westmoreland-Traoré, *juge, Cour du Québec à Montréal*Anne Leydet, *juge administratif, Tribunal administratif du Québec*Philip Bryden, *doyen, Faculté de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick, Fredericton*

Animateur :

Walter Pylypchuk, *Legal Counsel, Workers' Compensation Appeal Tribunal, Richmond, BC***14. Mise à jour sur le droit administratif**

Avec le rythme de travail qui est le nôtre, il nous est difficile de rester au fait de l'évolution du droit administratif d'un bout à l'autre du pays. Profitez de cette occasion pour écouter un des juristes canadiens les plus connus du domaine vous dire ce que les cours de justice pensent et disent du travail que nous faisons. Vous ne devez pour aucune raison manquer cette séance, qui constitue depuis des années un des moments forts des congrès du CTAC.

Conférencier :

Jeff G. Cowan, associé, *WeirFoulds S.E.N., Toronto*

Animatrice :

Heather MacNaughton, *présidente, Tribunal des droits de la personne, C.-B., Vancouver*

**VENDREDI 27 JUIN 2008** (suite)

12 h 15

DÉJEUNER et ANNONCES

13 h 30

SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

Pratiques d'accommodement et différences culturelles

La juge Anne Mactavish fera un exposé sur la législation et la jurisprudence relatives aux pratiques d'accommodement et aux différences culturelles. Il y aura ensuite une période de questions avec les conférenciers, animée par le Dr. Chalom.

Conférenciers :

L'honorable Anne Mactavish, *juge, Cour fédérale du Canada*

Marie McAndrew, *professeure, Département d'administration et fondements de l'éducation, l'Université de Montréal*

Ratna Omidvar, *directrice générale, The Maytree Foundation, Toronto*

Animateur :

Dr. Maurice Chalom, Ph.D., *conseiller en planification stratégique, Développement social et communautaire, Ville de Montréal*

14 h 45

PAUSE (avec rafraîchissements)

15 h – 16 h 30

ATELIERS SIMULTANÉS**15. Responsabilité institutionnelle des membres des tribunaux**

Cet atelier sera l'occasion d'examiner la nécessité de promouvoir auprès des membres certaines valeurs fondamentales des tribunaux. Un tribunal n'est pas une simple réunion de décideurs individuels ayant pour seule mission de dispenser la justice dans des affaires individuelles. Les membres sont investis d'une responsabilité professionnelle et ils assument une responsabilité envers l'ensemble du tribunal. En accédant au statut de membre, on s'engage à respecter les normes de fonctionnement et de prise de décision du tribunal; à promouvoir les pratiques optimales et les règles d'uniformité; à participer aux stratégies institutionnelles en matière de décision et à œuvrer dans le sens d'un rehaussement de la réputation globale du tribunal. Sur les plans du leadership, de la gestion, de la formation, de la communication et de l'élaboration des politiques, quelles sont les stratégies susceptibles de porter les membres des tribunaux à accepter ces responsabilités d'ordre institutionnel?

Conférenciers :

S. Ronald Ellis, *arbitre, Toronto, Ontario*

Paul M. LeBreton, *président, Tribunal d'appel, Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail du Nouveau-Brunswick*

Animateur :

Gary Yee, *conseiller spécial de la vice-présidente, Section d'appel de l'immigration, CISR*

16. Loin du confort de la salle d'audience :

Les relations entre les intervenants et les institutions en litige

La salle d'audience est le dernier lieu où les parties se rencontrent dans une instance particulière, et elle peut être considérée comme un périmètre de sécurité où le tribunal réunit les intervenants sur un pied d'égalité. Toutefois, un tribunal qui n'a pas de rapports avec les intervenants en dehors de la salle d'audience risque de perdre une précieuse source d'information ainsi qu'un soutien qui pourrait l'aider à mieux remplir son mandat. Venez découvrir l'importance de la gestion des relations entretenues avec les intervenants en dehors de la salle d'audience et l'utilisation que les tribunaux peuvent faire de cet élément sans entacher l'intégrité du système. Il existe aussi d'importantes considérations relatives à des acteurs comme les institutions plaignantes qui agissent à divers niveaux (les gouvernements par exemple) et qui peuvent également faire modifier des politiques affectant le tribunal.

Conférenciers :

Alex Farquhar, *directeur général, Centres de santé des travailleurs (ses) de l'Ontario Inc.*

David Brady, *associé, Hicks Morley Hamilton Stewart Storie, S.E.N., Toronto*

Jennifer Lutfallah, *directrice, Exécution de la loi - intérieur du Canada, Agence des services frontaliers du Canada*

Ken Svenson, *Manager of Appeals, Saskatchewan Workers' Compensation Board, Régina*

Animatrice :

Lilian Ma, *présidente, Commission de la location immobilière de l'Ontario*

17. Tribunaux d'accès facile : Égalité des chances pour tous

Un nombre croissant de justiciables se présentent devant les tribunaux administratifs sans l'aide d'un avocat, et la plupart d'entre eux en sont à leurs premiers contacts avec notre système. Étant donné que les tribunaux sont tenus de respecter les principes constitutionnels et celui du respect des droits de la personne et que notre mandat ne cesse de s'élargir, les tribunaux sont de plus en plus tenus de mettre tous les justiciables sur un pied d'égalité et d'aider les participants à composer avec notre mode de fonctionnement. Venez écouter un juge appartenant à un des systèmes les plus progressistes des cours provinciales du pays nous expliquer ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire pour garantir l'égalité des chances aux justiciables. Venez vous initier aux nouvelles stratégies de communication mises en œuvre par les tribunaux qui se sont colletés à ce défi.

Conférenciers :

The Honourable Mark G. Takahashi, *Judge, Provincial Court, Nelson, British Columbia*

Cheryl Vickers, *Chair of the Property Assessment Appeal and Mediation and Arbitration Boards of British Columbia*

Danielle Dumont, *régisseuse, Régie du logement du Québec, Laval*

Animatrice :

Heather MacNaughton, *présidente, Tribunal des droits de la personne, C.-B.*

16 h 30

FIN DU CONGRÈS



Renseignements généraux

Comment s'inscrire

Inscrivez-vous en ligne au (www.ccat-ctac.org) ou remplissez un formulaire d'inscription, annexé à cette brochure, pour chaque participant au Congrès. VEUILLEZ transmettre le formulaire d'inscription par télécopieur ou par la poste au :

Conseil des tribunaux administratifs canadiens

Université d'Ottawa
Faculté de droit (Common Law)
57, Louis Pasteur
Ottawa, ON K1N 6N5

Télécopieur : 819-684-7703

Hébergement

Un bloc de chambres a été réservé pour les participants au Hilton Lac Leamy à un tarif préférentiel pour la période comprise entre le 25 et le 27 juin inclus. Comme le nombre des chambres est limité et qu'elles seront allouées selon le principe « tant qu'il en reste », nous vous recommandons de réserver au plus tard le 26 mai. Veuillez communiquer directement à cette fin avec l'hôtel par téléphone, par courriel ou par télécopieur, en précisant que vous assisterez au Congrès du CTAC.

Vous pouvez faire vos réservations en ligne au site Web du CTAC (www.ccat-ctac.org) sous Logistique du Congrès.

Hilton Lac Leamy
3, boulevard du Casino
Gatineau (Québec) J8Y 6X4
Téléphone : 1-819-790-6444
Sans frais : 1-866-488-7888
Télécopieur : 1-819-790-6408

L'hôtel est situé sur les berges du Lac Leamy. Quelle que soit leur position géographique, les chambres offrent une vue merveilleuse, en plus de fournir toutes les commodités. En outre, le parc de la Gatineau Park, avec ses lacs, ses plages et ses pistes de marche et de vélo, est à quelques kilomètres seulement. Il en est de même du Musée canadien des civilisations, du Musée de la nature et du tout nouveau et fascinant Musée canadien de la guerre.

Information au sujet des villes de Gatineau et Ottawa

Tourisme Outaouais:

www.tourismeoutaouais.com/home/index_e.asp

Tourisme Québec

www.quebecweb.com/tourisme/outaouais/introang.html

Tourisme Ottawa : www.ottawatourism.ca/

Programme définitif

Un programme définitif indiquant les salles et l'heure des séances sera remis à tous les participants au moment de leur inscription.

Interprétation simultanée

Des services d'interprétation simultanée de l'anglais au français et du français à l'anglais seront offerts à toutes les séances de travail, sauf durant la journée de formation du 25 juin et aux tables rondes sectorielles du 26 juin.

Pour de plus amples renseignements

Arthur B. Trudeau, directeur général
Conseil des tribunaux administratifs canadiens
Téléphone : 819.684.0468
Télécopieur : 819.684.7703
Courriel : ABTrudeau@videotron.ca

Comité d'organisation du Congrès 2008

Le CTAC remercie bien sincèrement les bénévoles suivants qui ont généreusement donné de leur temps pour assurer le succès de ce 24^e Congrès annuel.

Coprésidents du congrès :

Brian Goodman, *président, Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada*
Jean-François Martel, *commissaire, Commission des lésions professionnelles du Québec*

Murray Chitra, *président, Commission civile des services policiers de l'Ontario*
Mario Dion, *président, Commission nationale des libérations conditionnelles*
Michèle Juteau, *commissaire, Commission des lésions professionnelles du Québec*
Greg Kipling, *chef de cabinet, Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada*
Louanne Labelle, *Appeal Commissioner, Workers' Compensation Appeals Tribunal, Nova Scotia*
Odette Laverdière, *vice-présidente, Tribunal administratif du Québec*
Lilian Ma, *présidente, Commission de la location immobilière de l'Ontario*
Heather MacNaughton, *présidente, Tribunal des droits de la personne de la C.-B.*
James Ogilvy, *membre, Tribunal canadien du commerce extérieur*
Walter Pylypchuk, *Legal Counsel, Workers' Compensation Appeal Tribunal, BC*
Gary Stanley, *président, Commission des transports routiers de l'Ontario*
Gilbert Van Nes, *General Counsel and Settlement Officer, Environmental Appeals Board of Alberta*
Gary Yee, *Conseiller spécial de la vice-présidente, Section d'appel de l'immigration, CISR*